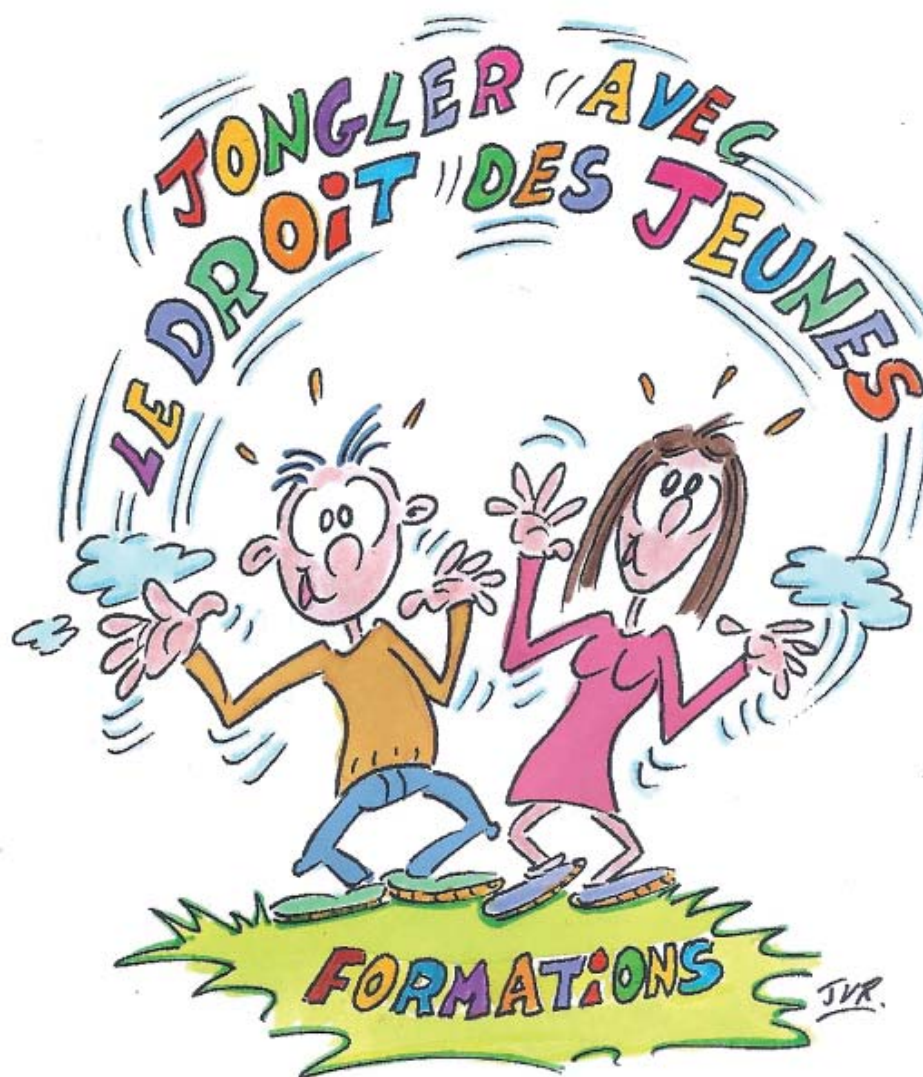


J&D formations

Jeunesse et Droit

Formations au droit des jeunes 2019



Formations organisées en collaboration avec:



Formations organisées par Jeunesse et Droit

Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur	5
Secret professionnel	5
Droit familial	6
Aide et protection de la jeunesse	6
Droit scolaire	6
Aide sociale	7
Le mineur dans le droit pénal	7
Autonomie et droits sociaux du mineur	7
Mineurs étrangers non accompagnés	8
Le mineur et la police	8
Les jeunes, la loi et internet	8

Formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International

Les droits de l'enfant expliqués aux grands	10
Les châtiments corporels	10
La quête des origines	11
Les droits de l'enfant dans le cadre du placement	11
Participation du mineur en conflit avec la loi	12
Les mutilations génitales féminines : comment protéger les filles concernées par cette pratique?	12
La justice restauratrice en faveur des mineurs	13
Droits de l'enfant : les mécanismes de contrôle internationaux	13
La justice adaptée aux enfants	14
Les droits de l'enfant dans la coopération au développement	14
L'exploitation sexuelle des enfants	15
La traite des enfants	15
Les droits de l'enfant dans les médias	15



Formations organisées en collaboration avec:



Jeunesse et Droit ?

L'ASBL Jeunesse et droit est une organisation de jeunesse (service jeunesse) dont les activités comprennent un pôle formation. À ce titre, elle organise des formations, principalement, mais pas exclusivement, à destination des moins de 30 ans.

Pour qui ?

Pour les professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, etc.).

Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents des Services Droit des Jeunes ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées.

Ils allient la connaissance théorique et la pratique de terrain des thèmes abordés. Leur approche sera donc tout aussi pratique et vivante que rigoureuse. Les principaux intervenants sont : Denis Lamalle, Aude Macaigne, Katja Fournier, Sandra Gérard, Valériane Reibel, Xavier Polfliet, Johanne Wyns, Edwige Barthelemi, Achilvie Docketh-Yemalayan, Nathalie Goebels et Clémentine Joskin. Nous collaborons également avec des personnes ressources extérieures aux Services Droit des Jeunes dont Ana Somoano, Benoît Van Keirsbilck, Charlotte Chevalier, Fabienne Druant, Géraldine Mathieu, Régine Cornet d'Elzius, Michèle Van Egten, Mathieu Beys, Eric Vincent, Ariane Couvreur, Karim Jguirim, Sarah Grandfils, Maité Beague et avec des avocats dont Christophe Stenmans et Cécile Ghymers.

Quels objectifs ?

Les formations au «droit des jeunes» visent à connaître les sources d'information juridique, à comprendre le fonctionnement du droit et des règles en général dans la société et à pouvoir veiller à leur application dans son cadre professionnel. Ceci revient à s'approprier l'outil juridique afin d'en faire un *«outil de travail social et culturel»* à part entière.

Cette connaissance du droit contribue à ce que les pratiques et attitudes professionnelles des travailleurs sociaux soient basées sur des choix conscients.

Quelle méthode ?

Les formations abordent l'aspect théorique de la matière (vue d'ensemble des principaux textes législatifs et réglementaires et explications) de même que l'aspect pratique (analyse de la jurisprudence récente, discussions et échanges autour de situations concrètes apportées par les formateurs et/ou par les participants).

Elles intègrent également les préoccupations des collectifs de jeunes avec lesquels Jeunesse et droit mène des projets, reliant les thématiques abordées aux questions concrètes soulevées par ces jeunes.

Une abondante documentation (lois, jurisprudence, doctrine, etc.) est remise aux participants. La familiarisation avec les aspects théoriques de la matière et avec leur implication dans le travail social se fait également par l'utilisation d'un syllabus au moment de la résolution de cas pratiques.

Défense des Enfants International Belgique ?

L'ASBL Défense des Enfants International est une organisation non gouvernementale indépendante dont l'objet social est de faire connaître, faire progresser, promouvoir et protéger les droits de l'enfant. En Belgique, l'association est agréée comme organisation d'éducation permanente. Elle veille à ce que les enfants bénéficient du meilleur niveau de protection et de défense possible. Elle entend favoriser un climat social de solidarité et de démocratie, en promouvant l'éducation aux droits fondamentaux.

Elle mène des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation aux droits de l'enfant, réalise des recherches, développe un plaidoyer et mène des actions, en particulier dans les domaines de la justice des mineurs, de la migration, de la lutte contre la violence faite aux enfants et de la participation des enfants.

Pour qui ?

Ces formations s'adressent à toute personne s'intéressant aux droits de l'enfant, sans nécessairement avoir un bagage préalable. Elles s'adressent notamment aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de l'enfance, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, la santé, etc.

Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents ou des experts de Défense des Enfants International Belgique ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées, tant au niveau national qu'international. Ils allient la connaissance théorique, l'enseignement et la pratique des thèmes abordés.

Les principaux intervenants sont : Géraldine Mathieu, Benoît Van Keirsbilck et Sarah Grandfils, appuyés ponctuellement par Charlotte Chevalier, Michèle Van Egten, Ariane Couvreur et Maité Beague.

Quels objectifs ?

Les formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International visent à promouvoir les droits de l'enfant dans tous les domaines qui les concernent, à faire connaître la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, les autres standards internationaux et les mécanismes nationaux et internationaux qui garantissent leur application.

Elles visent à susciter la réflexion sur la place de l'enfant dans la société et le respect de ses droits, à débattre de leur application concrète et à la manière de les mettre en œuvre, pour permettre à chacun de se les approprier et se forger sa propre opinion.

Quelle méthode ?

Les formations privilégient une approche participative et dynamique. Elles combinent des méthodologies variées telles que des quiz, jeux de rôle, activités de groupe, présentations théoriques, travaux pratiques, ... Elles abordent les dimensions théoriques, parfois techniques, mais à travers des situations concrètes et pratiques. Elles visent surtout à amener les participants à améliorer leurs connaissances et au-delà, à questionner leur pratique (tant individuelle que professionnelle) et à voir comment les principes abordés peuvent y être intégrés.

Des formations co-construites ?

Défense des Enfants International propose aussi de co-construire des formations avec des groupes, services et institutions qui souhaitent creuser une thématique ou analyser leur pratique au regard des droits de l'enfant. N'hésitez pas à nous contacter : info@defensedesenfants.be ou à consulter notre site pour avoir des exemples : www.defensedesenfants.be.

Modules de base organisés par Jeunesse et Droit

Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur

[module d'une journée]

DATE au choix : NAMUR 14 février 2019 ou NAMUR 20 juin 2019

FORMATEUR : KARIM JGUIRIM

Quand un refus d'inscription est-il légalement admissible ? Quels sont les recours possibles ? La «finançabilité» : de quoi s'agit-il ? Comment la calcule-t-on ? Approche générale, questions spécifiques et exercices pratiques collectifs. Les jurys sont souverains, mais la liberté académique n'est pas absolue: motivation, composition, critères de délibération et principe d'égalité entre les étudiant.e.s face aux décisions. Question d'actualité : quid de la côte absorbante? Procédures particulières dans l'enseignement supérieur: approche ponctuelle des sanctions disciplinaires, PAE, VAE, de l'enseignement inclusif et des règles applicables aux étudiants non-résidents et inscrits au secteur de la santé.

Secret professionnel

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 21 et 28 mars 2019

FORMATEURS : Fabienne Druant et Xavier Polfliet

Dans quels cas doit-on garder le secret ? Quand peut-on révéler des confidences ? Quand est-on tenu de parler ? Qu'est-ce qui est secret ? Qui est tenu par le secret professionnel ? Quelle est la raison d'être du secret professionnel ? Qu'est-ce que le secret partagé ? Qu'est-ce qu'un code de déontologie ? Est-ce un texte obligatoire ? Quelles sanctions en cas de non respect ? Que peut faire quelqu'un qui estime que les confidences qu'il a faites ont été trahies ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?

Droit familial

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 26 et 30 avril 2019

FORMATRICES : Aude Macaigne et Edwige Barthelemi

Autorité parentale, tutelle civile, tutelle officieuse, filiation, changement de nom et de prénom, abandon et non représentation de l'enfant, audition du mineur (séparation des parents), droit aux relations personnelles, obligation alimentaire (saisies), mariage, cohabitation légale, etc...

Aide et protection de la jeunesse

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 9 et 16 mai 2019

FORMATRICES : Régine Cornet, Fabienne Druant et Johanne Wyns

Protection judiciaire de la jeunesse : compétence du tribunal de la jeunesse à l'égard des parents, du mineur ayant commis un fait qualifié infraction, les différents acteurs (police, procureur du Roi, juge de la jeunesse, SPJ, les institutions,...), procédure devant le tribunal de la jeunesse, compétences du juge de la jeunesse, droits de la défense, mesures applicables, recours, réforme. Aide à la jeunesse en Communauté française et à Bruxelles : rôles du Conseiller, du Directeur de l'aide à la jeunesse, du tribunal de la jeunesse dans le cadre du décret, la notion d'accord, les conséquences d'un désaccord, l'aide aux enfants victimes de maltraitance.

Droit scolaire

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 14 et 28 mai 2019

FORMATRICE : Sandra Gérard

Obligation scolaire, le droit à l'instruction, le libre choix de l'école, l'organisation de l'enseignement, les classes passerelles pour primo-arrivants, la discipline et les exclusions, les recours, la fréquentation scolaire, régularité et irrégularité, conséquences et recours, la sanction des études et le passage de classe, les certificats et diplômes, les recours contre les décisions des conseils de classe, les centres PMS, l'articulation du monde de l'enseignement avec l'aide à la jeunesse, ...

Aide sociale

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 4 et 11 juin 2019

FORMATRICES : Ana Somoano et Achilvie Docketh-Yemalayan

Rappel sur le rôle et le fonctionnement du CPAS, la loi sur le revenu d'intégration sociale, conditions d'octroi, prise de décision, notification et recours, contenu et signature du contrat.

L'aide sociale et ses différentes formes (aide matérielle, juridique, sociale, éducative, aide urgente, aide au logement, aide médicale), conditions d'octroi, l'aide à certaines catégories de personnes (les mineurs, les étrangers, les personnes en séjour illégal), compétence territoriale du CPAS, obligations du CPAS incompétent, les remboursements, les débiteurs d'aliments.

Le mineur dans le droit pénal

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 19 et 26 septembre 2019

FORMATEURS : Christophe Stenmans, Régine Cornet, Johanne Wyns

Le droit pénal s'applique aussi dans le cadre des mesures protectionnelles. Par ailleurs, qu'il soit victime ou auteur, le mineur peut être pris en charge ou sollicité par le droit ou les juridictions pour adultes. Comment cela se passe-t-il en cas de désaisissement ? Comment se passent les auditions d'enfants victimes, etc. ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?

Autonomie et droits sociaux du mineur

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 8 et 15 octobre 2019

FORMATEURS : Denis Lamalle, Nathalie Goebels et Clémentine Joskin

Autorité parentale (accord au SAJ, gestion des biens, correspondance des mineurs, traitement médical et vie affective, etc.), émancipation, domicile, crime contre l'ordre des familles (débauche, cohabitation juvénile), capacité du mineur (signature, rescision pour lésion), obligation alimentaire, le mineur et la banque, le contrat de travail (signature et revenus du mineur), allocations familiales, mutuelle, le jeune et la justice (constitution de partie civile, action en justice pour obligation alimentaire), l'aide juridique gratuite, etc.

Mineurs étrangers non accompagnés

[module de trois journées]

DATES : NAMUR 17, 24 octobre et 7 novembre 2019

FORMATRICES : Cécile Ghymers, Katja Fournier et l'asbl Intact

Qui sont les MENA ? Détermination de l'âge, demande de séjour spécifique aux mineurs, recours, autres types de séjour, retour, la tutelle et les autres substituts de l'autorité parentale, capacité à agir en justice, le logement chez des personnes privées ou en centre d'accueil ou en institution, les moyens de subsistance, la scolarité et les classes passerelles, le minerval, l'équivalence des diplômes, la sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales), mutilation génitale féminine, maltraitance et aide à la jeunesse.

Le mineur et la police

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 12 et 21 novembre 2019

FORMATEURS : Eric Vincent, Mathieu Beys et Xavier Polfliet

Quand la police peut-elle effectuer des contrôles d'identité, des fouilles, utiliser les menottes, combien de temps un jeune peut-il rester au poste, ses parents doivent-ils être avertis ? Un jeune, victime, peut-il seul déposer plainte, peut-il se faire accompagner dans le cadre d'une audition, ... ? Ces questions seront abordées lors de cette formation qui tentera de délimiter le cadre d'intervention de la police face au mineur et les droits de ce dernier.

Les jeunes et internet

[module de deux journées]

DATES : NAMUR 5 et 12 décembre 2019

FORMATEURS : Sandra Gérard, Valériane Reibel et Xavier Polfliet

Comment fonctionne internet ? Quid de la protection des données à caractère privé ? Qu'est-ce que le droit à l'oubli ? Et le droit à l'image ? Quelles sont les limites au droit d'expression ? Quelle est la responsabilité des jeunes, des parents, des travailleurs sociaux ?

Et aussi...

Des formations “à la carte”

Il est également possible d'organiser des formations au droit des jeunes à la demande d'équipes de travail, compte tenu des besoins spécifiques de celles-ci. Ces formations peuvent être assurées dans différentes villes.

Pour toute question, contacter Cécile Mangin:

cecile.mangin@droitdesjeunes.com

Des « quiz » par, pour et avec les jeunes

Jeunesse et Droit est aussi à la disposition des jeunes qui souhaitent mener des projets autour des droits qui les concernent plus directement.

Pour exemple, nous ouvrons nos pages web à des quiz réalisés par les jeunes relatifs à des thématiques juridiques choisies par eux, et qui constituent des outils de vulgarisation auprès des autres jeunes.

N'hésitez donc pas à nous contacter dans cette perspective!

À titre d'exemple, voyez la page quiz:

<http://quiz.droitdesjeunes.com/>

Des animations avec les jeunes

Jeunesse et Droit propose aussi des animations avec des jeunes en collectif !
Pour en savoir plus :

www.jeunesseetdroit.be/animations

Formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International

Les droits de l'enfant expliqués aux grands

[module d'une journée]

DATE au choix : NAMUR 18 février 2019 ou BRUXELLES 25 février 2019

FORMATRICE: Géraldine Mathieu

La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies fêtera bientôt ses 30 ans. Si tout le monde (ou presque) a entendu parler de ce texte, que connaissons-nous de son contenu, de son champ d'application, des droits garantis, des mécanismes de contrôle,... ? Beaucoup trop peu sans doute. Or, c'est un texte qui devrait questionner la pratique de tous les professionnels et plus largement, de tous les adultes.

Cette formation se veut une introduction générale aux droits de l'enfant, qui partira de l'histoire des droits de l'enfant et de son inscription dans le champ des droits de l'Homme pour aborder ensuite les droits qui sont garantis par la Convention et ses protocoles additionnels, le champ d'application et son impact en droit national.

Elle vise à donner une compréhension générale de la Convention et de son application, pour permettre aux acteurs de s'en prévaloir et de l'utiliser à bon escient.

Les châtements corporels

[module d'une journée]

DATE au choix : NAMUR 18 mars 2019 ou BRUXELLES 22 mars 2019

FORMATRICE : Géraldine Mathieu

Qu'entend-on exactement par «châtiment corporel»? Quelle est l'efficacité de cette méthode éducative? Quelles sont les conséquences des châtements corporels sur le développement de l'enfant? Quelle est la situation en Belgique, d'un point de vue juridique et social? Quels sont les différents instruments internationaux qui enjoignent à la Belgique de légiférer? Quelle est l'utilité d'une législation interdisant expressément les châtements corporels? Quels sont les autres moyens d'action pour faire évoluer les mentalités?

La quête des origines

[module d'une journée]

DATE au choix : NAMUR 1er avril 2019 ou BRUXELLES 13 mai 2019

FORMATRICES : Michèle Van Egten et Géraldine Mathieu

Que recouvre la notion d' «origines» et qu'est-ce qui la distingue de celle connexe de «filiation» au sens juridique du terme? Comment approcher la notion de «secret» et les effets toxiques des secrets de famille, notamment ceux portant sur les origines de l'enfant? Quelles sont les situations dans lesquelles un enfant pourrait être privé du droit de connaître ses origines? Quelles sont les réponses apportées d'un point de vue juridique, tant au niveau interne qu'international? Quelles sont les pistes de solution pour une meilleure protection du droit de l'enfant à la connaissance de ses origines?

Les droits de l'enfant dans le cadre du placement

[module d'une journée]

DATE : NAMUR 29 avril 2019

FORMATRICES : Sarah Grandfils et Géraldine Mathieu

Cette formation vise à permettre aux services et institutions qui travaillent avec des enfants retirés de leur milieu familial d'intégrer les droits de l'enfant comme grille de lecture dans leur intervention. Quels sont les droits spécifiques qui leur sont applicables? Comment mieux respecter leurs droits? Comment leur permettre de participer à tous les stades des décisions?

Les droits spécifiques qui seront plus particulièrement abordés dans le cadre de cette formation sont notamment : l'intérêt supérieur de l'enfant, le respect de la vie privée, la protection contre toutes formes de violence, la participation des enfants dans les procédures et dans le cadre de leur placement, l'accès à la justice, les droits à la défense et à l'assistance juridique, le droit au respect de la vie familiale, etc.

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant avec des enfants retirés, ou susceptibles de l'être, de leur milieu familial, ou qui s'intéressent à leurs droits.

Participation du mineur en conflit avec la loi

[module d'une journée]

DATE au choix : NAMUR 6 mai 2019 ou BRUXELLES 10 mai 2019

FORMATEURS : Géraldine Mathieu, Benoît Van Keirsbilck, Sarah Grandfils

Présentation de l'article 12 de la CIDE et des nombreux droits reconnus par celle-ci en lien avec le droit à la participation : le droit à la liberté d'expression et celui de rechercher, recevoir et répandre des informations (article 13) ; le droit à la liberté de pensée et de religion (article 14) ; le droit à la liberté d'association (article 15) ; le droit d'accéder à l'information (article 17) ; le droit au repos et aux loisirs (article 31) et, enfin, le droit de contester la légalité d'une décision privative de liberté (article 37). Comment ces droits sont-ils reconnus dans le système belge de justice juvénile, plus particulièrement en Communauté française, de la première interpellation par la police jusqu'à la mise en œuvre de la décision judiciaire? Quel est le décalage potentiel entre la théorie et la pratique? Quels sont les obstacles à la participation des jeunes? Existe-t-il des pistes de solution pour améliorer le respect du droit du jeune à la participation?

Les mutilations génitales féminines : comment protéger les filles concernées par cette pratique ?

[module d'une journée]

DATE : NAMUR 5 avril 2019

FORMATRICES : Géraldine Mathieu, Maïté Béague

Les mutilations génitales féminines (MGF) sont des pratiques anciennes qu'on retrouve dans diverses régions du monde. Elles entrent en conflit avec de nombreux droits de l'Homme, de l'enfant et de la femme.

Plus de 17.000 femmes vivant en Belgique sont excisées et 8.644 filles risquent de l'être. Comment cette question est-elle régie par les textes internationaux et nationaux ? Comment identifier les filles concernées par les mutilations génitales féminines ? Comment évaluer le danger et les protéger contre ces pratiques? Et quel accompagnement leur proposer ?

La formation a pour objectif de familiariser les professionnels avec cette forme de maltraitance et de les outiller à partir de cas pratiques afin de mieux appréhender les situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

La justice restauratrice en faveur des mineurs

[module d'une journée]

DATE : NAMUR 20 mai 2019

FORMATEURS : Géraldine Mathieu et Benoît Van Keirsbilck

La finalité de la justice restauratrice est de permettre aux gens de voir le monde et la société d'une autre manière, d'impulser de l'innovation pour qu'ils apprennent à communiquer. Elle met en avant non pas la répression mais la prise de conscience du mal causé et de ses conséquences pour restaurer un dialogue entre toutes les parties impliquées. Force est toutefois de constater qu'elle reste méconnue et trop peu utilisée. Elle n'est pas souvent perçue comme une «vraie justice».

Cette formation vise donc à informer et sensibiliser à ce mode de justice pour ce qui concerne les enfants (mineurs), à mieux comprendre les enjeux et son intérêt tant pour l'auteur de l'infraction que pour la victime et la société dans son ensemble. Il s'agira aussi de réfléchir au lien entre la justice restauratrice et la notion de «justice adaptée aux enfants» mais aussi aux droits de l'enfant en général.

Droits de l'enfant: les mécanismes de contrôle internationaux

[module d'une journée]

DATE au choix : MONS 3 juin 2019 ou BRUXELLES 17 juin 2019

FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu

Les droits de l'enfant sont garantis par des lois, des traités et des conventions, dont la Convention des droits de l'enfant des Nations unies. Mais que faire si ces droits ne sont pas respectés? Comment réagir? Comment s'assurer que les droits deviennent effectifs? Cette formation abordera les mécanismes existants au niveau international, dont le rôle et la fonction du Comité des droits de l'enfant et les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux des Nations unies. Que peut faire le Comité des droits de l'enfant s'il reçoit une plainte d'un enfant qui estime que ses droits ne sont pas respectés? Quels autres recours sont possibles? Quels sont les avantages et inconvénients de chaque recours? Et quels sont les effets des décisions?

La justice adaptée aux enfants

[module d'une journée]

DATE : MONS 24 septembre 2019

FORMATEURS : Géraldine Mathieu et Benoît Van Keirsbilck

Le Conseil de l'Europe a adopté en 2010 des « Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants » destinées à améliorer leur accès à la justice et leur prise en charge par celle-ci. Rédigées pour être utilisées par des professionnels travaillant dans les systèmes de justice pénale, civile ou administrative, ces directives abordent des thèmes tels que la famille, la méfiance envers les autorités, le besoin de respect ainsi que l'importance pour les enfants et les jeunes d'être écoutés et, dans la mesure du possible, entendus.

Au terme de cette formation, les participants auront une connaissance pratique de ces lignes directrices et seront à même de questionner leur pratique et le fonctionnement du système de justice pour s'assurer qu'ils sont adaptés aux enfants.

Les droits de l'enfant dans la coopération au développement

[module d'une journée]

DATE : BRUXELLES 22 octobre 2019

FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu

La Convention relative aux droits de l'enfant a eu des conséquences directes dans l'amélioration des conditions de vie de millions d'enfants mais aussi dans la manière d'envisager l'aide internationale au développement avec des répercussions sur la nature des programmes mis en œuvre, le processus de détermination des priorités et la façon dont les programmes de développement sont réalisés. Depuis quelques années, de nombreuses ONG de développement ont par ailleurs commencé à examiner la façon d'intégrer les droits de l'enfant dans leur propre travail. Dans le même temps, ces dernières années ont vu l'émergence de recherches sur les enfants dans divers domaines, ce qui a fourni des indications précieuses sur la manière d'envisager une aide au développement efficace fondée sur les droits des enfants. Cette formation vise à se familiariser avec la notion de droits de l'enfant dans la coopération, à développer un esprit critique par rapport à ces droits et à évaluer leur mise en œuvre pratique. Elle s'adresse à tous ceux qui s'investissent dans des projets nord-sud ou qui, plus généralement, veulent élargir leur horizon.

L'exploitation sexuelle des enfants

[module d'une journée]

DATE : BRUXELLES 5 novembre 2019

FORMATRICES : Ariane Couvreur et Géraldine Mathieu

L'exploitation sexuelle des enfants est une réalité encore méconnue, tant au niveau du grand public que des professionnels. Pourtant, elle affecte de nombreux enfants à travers le monde, en ce compris en Belgique. Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants? Quelles en sont les conséquences? Quels sont les profils des auteurs et des victimes? Quel est l'impact des nouvelles technologies et de la récente « crise migratoire » ? Que dit la loi et qu'y a-t-il comme outils existants pour protéger les enfants?

La traite des enfants

[module d'une journée]

DATE : BRUXELLES 19 novembre 2019

FORMATRICES : Ariane Couvreur et Géraldine Mathieu

Qu'est-ce que la traite des êtres humains et des enfants en particulier? Comment se manifeste-t-elle en Belgique? Comment détecter les signes d'exploitation et à qui les signaler? Quelles sont les procédures mises en place pour accompagner les victimes? Que dit la loi belge, européenne et internationale? Quels sont les dispositifs existants en matière de prévention et protection? Quel droit au séjour pour les victimes?

Les droits de l'enfant dans les médias

[module d'une journée]

DATE : MONS 3 décembre 2019

FORMATEURS : Benoît Van Keirsbilck et Géraldine Mathieu

Le but de cette formation est d'analyser les médias à travers le prisme des droits de l'enfant (et le contraire) et notamment de voir quels sont les articles de la Convention relative aux droits de l'enfant qui s'appliquent en l'espèce ainsi que les enjeux sous-jacents.

La question des droits de l'enfant et des médias est en effet multiple. Comment la presse parle-t-elle des enfants et en particulier des droits de l'enfant ? Quelle image de l'enfant véhicule-t-elle ? Quelle est la place accordée à cette image ? Dans quel but est-elle utilisée ? L'enfant est-il considéré comme un acteur jouant

un rôle approprié ou plutôt comme un objet instrumentalisé? Comment les enfants peuvent-ils participer à la production et à la diffusion de l'information ? Comment sont-ils entendus par les médias ?

Il s'agira également d'aborder la question sur le plan juridique : un enfant peut-il s'opposer à ce qu'on utilise son image ? Dans quelles limites ? Peut-il lui-même donner son autorisation à l'utilisation et la publication d'images le représentant ? Comment éviter les abus ? Quelles sont les balises légales, éthiques,... ? Qu'en disent les juges et la Cour européenne des droits de l'Homme ?



Pour s'inscrire à une formation :

www.jeunesseetdroit.be

Rubrique *Formations*

Bulletin d'inscription en ligne



**Pour en savoir plus à propos des
Services Droit des Jeunes:**

<http://www.sdj.be/>

**Pour en savoir plus à propos de
Défense des Enfants International:**

<http://www.dei-belgique.be/fr/>

Détails pratiques

Horaire :

De 9h30 à 16h30, avec une pause de 12h30 à 13h30

Lieu à NAMUR:

Galerie Humanescence

20 rue Godefroid,
5000 Namur

À 2 minutes à pied de la gare.

Lieu à BRUXELLES:

JINT

Rue Grétry, 26
1000 Bruxelles

À 8 minutes à pied de la gare Bruxelles-Central.

Lieu à MONS:

Auberge de Jeunesse de Mons

Rampe du Château 2,
Salle des Gades
7000 Mons

À 10 minutes à pied de la gare.

En cas d'incapacité :

Merci de nous signaler dès que possible tout évènement qui vous empêcherait de participer à la formation afin d'envisager votre remplacement (remplacement par un collègue, par une personne sur liste d'attente...).

Attestations de présence :

Une attestation de présence vous sera remise sur place par le formateur, à la fin de la formation.

Renseignements :

Contenu des formations, syllabi : cecile.mangin@droitdesjeunes.com
Inscriptions, facturation : annebillen@droitdesjeunes.com

B u l l e t i n d ' i n s c r i p t i o n

S'il ne vous est pas possible de vous inscrire en ligne sur le site www.jdj.be :

À renvoyer à l'**asbl Jeunesse et droit**,

par courrier au 12, rue Charles Steenebruggen à 4020 Liège,

ou par fax au 04/342 99 87,

ou par courriel à l'adresse annebillen@droitdesjeunes.com.

Participant :

Nom

Prénom :

(Employeur) :

Fonction:

Tél. :

Courriel :

Date de naissance:

Adresse de facturation

Organisme/société :

A l'attention de :

Adresse 1

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

N° TVA

Souhaite s'abonner à la newsletter de Jeunesse & Droit

Souhaite s'inscrire au(x) module(s) de formation suivant(s) :

Intitulé	Dates 2019	Prix
<input type="checkbox"/> Les droits de l'enfant expliqués aux grands	<input type="checkbox"/> 18 février (Namur) <input type="checkbox"/> ou 25 février (Bxl)	70 euros 70 euros
<input type="checkbox"/> Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur	<input type="checkbox"/> 14 février (Namur) <input type="checkbox"/> ou 20 juin (Namur)	70 euros 70 euros
<input type="checkbox"/> Châtiments corporels	<input type="checkbox"/> 18 mars (Namur) <input type="checkbox"/> ou 22 mars (Bxl)	70 euros 70 euros

<input type="checkbox"/>	Secret professionnel	21 et 28 mars (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	La quête des origines	<input type="checkbox"/> 1er avril (Namur)	70 euros
		<input type="checkbox"/> ou 13 mai (Bxl)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Droit familial	26 et 30 avril (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Droits de l'enfant/placement	29 avril (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Aide et protection de la jeunesse	9 et 16 mai (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Droit scolaire	14 et 28 mai (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>		Participation mineur conflit/loi	<input type="checkbox"/> 6 mai (Namur)
		<input type="checkbox"/> ou 10 mai (Bxl)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Les mutilations génitales féminines	5 avril (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	La justice restauratrice/mineurs	20 mai (Namur)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Aide sociale	4 et 11 juin (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Mécanismes de contrôle internationaux	<input type="checkbox"/> 3 juin (Mons)	70 euros
		<input type="checkbox"/> ou 17 juin (Bxl)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Le mineur dans le droit pénal	19 et 26 sept. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Justice adaptée aux enfants	24 sept. (Mons)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Autonomie du mineur	8 et 15 oct. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	Droits de l'enfant/coopération	22 octobre (Bxl)	70 euros
<input type="checkbox"/>	M.E.N.A.	17, 24 oct. 7 nov. (Nam.)	210 euros
<input type="checkbox"/>	Exploitation sexuelle	5 nov. (Bxl)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Mineur et police	12 et 21 nov. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	La traite des enfants	19 nov. (Bxl)	70 euros
<input type="checkbox"/>	Les jeunes, la loi, internet	5 et 12 déc. (Namur)	140 euros
<input type="checkbox"/>	L'enfant dans les médias	3 déc. (Mons)	70 euros

Votre inscription sera effective dès réception du courrier confirmant votre inscription. Ce prix comprend les pauses café et une abondante documentation.

Date : Nom :

Cachet et signature :

Détails pratiques

Financer vos formations:

Certains fonds du secteur non-marchand peuvent intervenir financièrement pour vos formations ou supervisions d'équipe :

1. Le Fonds social de formation pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés
ISAJH (SCP 319.02)
2. Le Fonds social de formation pour le secteur socioculturel et sportif
Fonds 4S (CP 329)
3. Le Fonds social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants
MAE (CP 332)
4. Le Fonds social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé
ASSS (CP 332)

N'hésitez pas à consulter à ce sujet le site de l'Apef: <http://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation>

Public visé et agrément OBFG :

Les formations de J&D s'adressent aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, etc.)

Les formations sont particulièrement adaptées aux avocats qui souhaitent avoir une vue d'ensemble de la thématique abordée.

A cet égard, nos formations sont agréées par l'OBFG, chaque jour de formation donne droit à 6 points juridiques, avec un maximum de 60 points pour celui ou celle qui suivrait plusieurs formations voire la totalité.

Des formations « à la carte » sur des thématiques spécifiques peuvent être organisées à la demande.

Formations à la carte :

Il est possible d'organiser des formations «à la carte» en fonction des besoins spécifiques de vos équipes, par exemple autour de questions plus ciblées. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Cécile Mangin:

cecile.mangin@droitdesjeunes.com